
RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025



AVOCATS
SANS
FRONTIÈRES
FRANCE

Avocats sans Frontières France poursuit son aventure dans le temps long avec cette année 2025 ses 27 ans d'existence.

Nous avons du faire face à une diminution drastique de l'aide publique au développement avec la suppression par le Président Trump de l'US AID et la guerre en Ukraine et au Moyen Orient qui ont engendré un rétrécissement des financements internationaux des États démocratiques et de l'Union Européenne.

La solidarité et la générosité de nos membres ont permis de surmonter ces difficultés.

Au fil du temps nous avons su diversifier nos activités en intervenant, à côté de nos sujets traditionnels, la défense pénale, sur celui des droits numériques avec, chaque fois que possible, une approche holistique afin d'embrasser la réalité des problèmes que nous traitons: défendre les détenus et en même temps se préoccuper de leur santé et de leur réinsertion après leur libération; avec, bien entendu, des associés partenaires spécialisées dans ces questions.

Cette année 2025 a vu le Conseil de l'Europe adopter, le 12 mars, une convention organisant la protection des Avocats; nous avons participé à son élaboration et allons désormais œuvrer à sa divulgation et surtout à son effectivité.

Merci à tous ceux qui participent à nos activités, salariés et bénévoles, ainsi qu'à tous ceux qui nous soutiennent; nous continuerons à être digne de leur confiance.

François CANTIER
Président - Fondateur



CONTENU

EDITORIAL	PAGE 02
SOMMAIRE	PAGE 03
ASF FRANCE DANS LE MONDE	PAGE 03
NOTRE HISTOIRE	PAGE 04
LES ÉQUIPES D'ASF FRANCE	PAGE 06
PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	PAGE 07
NOS PROJETS	PAGE 08
FORMATIONS	PAGE 16
ISO 9001	PAGE 17
TEMPS FORTS 2025	PAGE 18
RAPPORT FINANCIER	PAGE 20
ILS NOUS SOUTIENNENT	PAGE 21
COMMENT NOUS SOUTENIR ?	PAGE 23

OÙ AGISSONS-NOUS ?



1998 - 2025 : 27 ANS D'IMPACT POUR L'ACCÈS AU DROIT

1998

Création d'ASF France par Me François Cantier.

Avec plusieurs Avocats Français de retour du Rwanda où ils avaient participé à la défense d'accusés et de victimes du génocide de 1994 aux cotes d'ASF Belgique, Me François Cantier décide de créer Avocats sans Frontières France.

Dés cette année là, ASF France s'engage dans la mise en place d'un nouveau projet similaire au Burundi et dans la défense d'Avocats menacés en raison de leur exercice professionnel au Pérou.

Me François Cantier participe en juin 1998 à la Conférence de Rome qui adoptera le Traité créant la Cour Pénale Internationale.

1999

ASF France met en œuvre deux nouveaux projets :

- en Colombie afin de protéger et soutenir les Avocats Colombiens menacés de mort en raison de leur exercice professionnel
- Au Kosovo afin de contribuer à la défense d'accusés et de former avocats et juges aux textes internationaux désormais applicables sur leur territoire.

2003

ASFF obtient le statut consultatif auprès des Nations Unies.

ASF France participe, aux côtés de l'avocate Hawa Ibrahim, à la défense d'une femme Nigériane, Amina Lawal, condamnée à mort pour adultère devant un Tribunal Shania et obtient son acquittement devant la Cour d'appel de Katsina.

2004

Dans le prolongement de l'affaire Amina Lawal, **ASF France s'implique dans un projet contre la peine de mort et contre la torture** avec en partenariat la Nigerian Bar Association.

2006

Projet d'accès au droit au Cambodge, en collaboration avec le Barreau Cambodgien : installation d'avocats dans les principales villes, formation des Avocats et du personnel judiciaire et enfin défense des victimes des Khmers Rouges devant les Chambres Extraordinaires chargées de les juger à compter de 2009.

2009

Création du Réseau Avocats sans Frontières avec le soutien de la Fondation Clifford Chance destiné à favoriser la création de nouvelles associations nationales, et à les promouvoir en les renforçant par un accompagnement et des formations; ce Réseau regroupera en 2012 une vingtaine d'ASF en Afrique, Amériques et Europe. Un projet naîtra de cette initiative avec ASF Mali sur la défense des personnes détenues et la formation des acteurs de la chaîne pénale sur les outils juridiques internationaux protecteurs des droits humains.

2011

En collaboration avec ASF Cameroun et d'autres organisations de la société civile mise en place d'un projet de défense des détenus en proie à de mauvais traitements

2015

En 2015, **ASF France a décidé d'intervenir à Calais pour défendre les droits des migrants**, où se trouvent alors environ 3 000 personnes venues notamment d'Érythrée, du Soudan, de Syrie et d'Afghanistan.

2016

ASF France lance **deux nouveaux projets: au Tchad, pour défendre les femmes et les mineurs incarcérés et victimes de mauvais traitements**, et en Côte d'Ivoire, pour soutenir les défenseurs des droits humains harcelés ou menacés en raison de leur engagement.

2018

ASF France lance **deux projets dédiés aux droits des femmes et à la lutte contre les violences basées sur le genre**, d'abord dans la province de Battambang au Cambodge, puis en 2019 au Mali.

2019

Installation du Samos Legal Centre en Grèce auprès des demandeurs d'asile.

2020

ASF France étend son action au Nigeria pour **lutter contre les exécutions extrajudiciaires et les détentions arbitraires**.

2021

ASF France mène trois missions au Kurdistan irakien et au Rojava (Kurdistan syrien), où des femmes et des enfants français restent actuellement détenus. Parallèlement, l'association initie en République de Guinée des actions visant à renforcer l'accès au droit et à soutenir la société civile.

2022

ASF France initie en Guinée **des activités visant à renforcer le rôle positif de la société civile**, y compris celui **des médias numériques, dans la prévention des conflits**.

2023

ASF France s'engage dans la **défense du droit des citoyens à une information fiable** à travers un projet visant à créer un espace numérique sûr en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Nigeria.

2024

ASF France lance deux projets majeurs **l'amélioration de la gouvernance carcérale au Cameroun, et la lutte contre l'impunité des auteurs de violences basées sur le genre en Guinée**. Parallèlement, l'association soutient des avocats tunisiens poursuivis en raison de leur activité professionnelle.

Le 10 décembre 2024, ASF France se voit également décerner **un Prix des Droits de l'Homme de la République française, Mention Spéciale, pour son projet de défense de femmes ukrainiennes victimes de violences sexuelles**.

2025

ASF France a franchi une étape majeure dans **son engagement qualité** en obtenant **le renouvellement de sa certification ISO 9001** pour un nouveau cycle de 3 ans, délivré par AFNOR

LES FEMMES ET LES HOMMES D'ASF FRANCE

Pour mener à bien ses missions, Avocats Sans Frontières France s'appuie sur une gouvernance solide et une équipe engagée. L'association est pilotée par un conseil d'administration composé de 15 membres, accompagné d'un bureau exécutif. Son action repose également sur une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de salariés, présents au siège comme sur le terrain. Chaque année, près d'une centaine de membres se retrouvent lors de l'assemblée générale. En parallèle, plus d'une cinquantaine de bénévoles consacrent leur temps et leur expertise à la construction d'une justice sans frontières.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BAREGUWERA Julien, avocat au Barreau de Toulouse
BENSUSSAN Jérôme, Magistrat
BOURG Florence, avocate au Barreau de Paris
CANTIER François, président - fondateur
DREISKI Patrice, Trésorier
DUNAC Pierre, avocat au Barreau de Toulouse
DUPEUX Jean-Yves, avocat au Barreau de Paris
DURAND Isabelle, Secrétaire

GAUBERT Marc, avocat
MARTY-DAUDIBERTIERES Caroline
MATHE Françoise, avocat au Barreau de Toulouse
MAZE Christine, ancienne Bâtonnière de Bordeaux
PANEFF Ivan, expert UE
VILLAGEON Amélie, avocate au Barreau de Montauban
VILLENEUVE Laurence, experte médiatrice



+ 150 adhérents



59 bénévoles

L'ÉQUIPE DU SIÈGE

Directrice générale
Anne LUTUN

Chargés de projets
Antoine PASSAVANT
Mélanie CANOVAS
(jusqu'en octobre 2025)

Responsable administratif et financier
Alexandre CROIZIERS DE LACVIVIER

Assistantes de communication
Sambatra RAHARIJAONA
(jusqu'en juin 2025)
Talia MATUMONA
(depuis septembre 2025)

Assistantes de coordination de projets
Romane LORAS
(jusqu'en septembre 2025)
Julie LAFORE
(depuis septembre 2025)

Assistants administratifs et financiers
Charles Edouard OTELE
(jusqu'en septembre 2025)
Victoria BAL
(depuis septembre 2025)

L'ÉQUIPE TERRAIN

NIGERIA

Directrice pays
Angela UWANDU
UZOMA- IWUCHUKWU

Chargés de communication
Chinedu GBULIE
(jusqu'en juillet 2025)
Juliana OKORO
(depuis octobre 2025)

Responsable du suivi des cas
Edugie AMIHERE

Assistante projet
Jovita MEMBIS
(jusqu'en novembre 2025)
Responsable Administratif et Financier
Simon OMADA

GRÈCE

Cheffe de projet
Lucile MACE

Assistante légale et technique
Bintou DIOP

Avocates grecques
Dimitra DOKANARI
Natalia ANDROULAKI

Volontaires :
Emma BARBIER
Valentin BULARD
NAUDET (jusqu'en août 2024)
Louise LESTER
Alexia BOUR
Souleymane AïJA
(depuis septembre 2024)

GUINÉE

Cheffe de projet
Djenabou DRAME

Chargé de suivi évaluation
Abroud'houn Sékou LENO

Responsable Administratif et Financier
Kabiné TOURE

CAMEROUN

Chef de projet
Aristide MOUAKOUA

Chargée de suivi évaluation
Charlotte Sidoine NGO LAM

Responsable Administrative et Financière
Florence NDONGMO JIODIO

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1998 par Me François CANTIER, Avocats Sans Frontières France (ASF France) est une association de solidarité internationale à but non lucratif, régie par la loi française du 1er juillet 1901. Elle contribue à faire respecter les droits fondamentaux à travers le monde, partout où cela s'avère utile et nécessaire.

Notre travail est guidé par 3 valeurs fondamentales qui se retrouvent au cœur de nos actions : Justice, Solidarité et Liberté.

NOS MISSIONS

- 1 Favoriser l'accès au droit et une justice équitable** pour les personnes vulnérables éloignées de celle-ci, détenues arbitrairement ou torturées.
- 2 Défendre toute personne privée d'une défense libre et indépendante** ainsi que les défenseurs des droits humains menacés ou violentés dans l'exercice de leurs fonctions.
- 3 Renforcer le pouvoir d'agir et l'autonomie** des acteurs locaux de la défense et de la promotion des droits humains (société civile et acteurs de la chaîne pénale).

NOTRE STRATÉGIE D'ACTION

ASF France assure bénévolement la défense de toute personne dont les droits fondamentaux sont menacés et qui est privée d'une défense libre et indépendante. Nous sommes également présents auprès des avocats et défenseurs des droits humains menacés en raison de leur activité au service des droits des citoyens : car au-delà de ces personnes ce sont ces droits qui sont bafoués. ASF France, dans cette perspective, a pour vocation de promouvoir l'accès au droit et participe à la mise en place de systèmes d'aide juridique et judiciaire; dotée de compétences reconnues en formation elle contribue à celle des professionnels de la Justice et du droit.

NOTRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Pour ASF France, rester en contact avec nos partenaires et le public est essentiel pour affirmer qui nous sommes et continuer à avancer. La communication nous permet de montrer notre engagement et de maintenir des liens solides avec ceux qui nous soutiennent. En 2025, cette volonté de se réinventer nous a conduit à repenser notre identité visuelle avec un nouveau logo et une charte graphique modernisée, reflétant mieux notre dynamisme et notre manière de nous projeter dans le monde d'aujourd'hui.

**AVOCATS
SANS
FRONTIÈRES
FRANCE**



AMAZONIE

Durée du projet : depuis Janvier 2024

Zones d'intervention : État du Pará – Amazonie Brésilienne

PRÉSENTATION DU PROJET

L'État du Pará, au Brésil, est un territoire clé en Amazonie pour l'exportation de matières premières, mais son expansion économique entraîne de graves impacts socio-environnementaux, menaçant les droits des communautés locales. Déforestation, pollution, nuisances et déplacements forcés compromettent leur accès à un environnement sain, au logement, à l'eau et à l'alimentation. Face à ces défis, FASE, avec CCFD - Terre Solidaire et ASF France, œuvre pour renforcer l'accès à la justice des populations affectées en soutenant leurs recours et en défendant leurs droits.

OBJECTIFS

- **Renforcer les capacités** de l'association FASE et des éducateurs populaires sur le devoir de vigilance des entreprises.

RÉALISATIONS EN 2025

- **Représentation des communautés traditionnelles de Barcarena dans les démarches visant à reconnaître la responsabilité des entreprises multinationales pour les impacts environnementaux et sociaux sur ces communautés**

PARTENAIRES



CCFD-Terre Solidaire



FASE (Federação de Órgãos para Assistência Social e Educacional –
Fédération d'organisations pour l'aide sociale et éducative)

PAGOC

PROJET D'APPUI À UNE GOUVERNANCE CARCÉRALE BASÉE SUR LES DROITS HUMAINS AU CAMEROUN

Durée du projet : Avril 2024 - Septembre 2027

Zones d'intervention : Yaoundé, Douala, Bafoussam, Buea, Bamenda, Garoua et Maroua

PRÉSENTATION DU PROJET

Le Cameroun dispose de 76 établissements pénitentiaires régis par un cadre législatif protecteur, mais la réalité du terrain reste marquée par une surpopulation critique de 178 %, avec des pics d'occupation frôlant les 500 %. Cette situation est exacerbée par le fait que 58 % des détenus sont en attente de jugement, parfois depuis des années, dans des conditions de précarité qui impactent lourdement leur santé. Face à ces enjeux, le projet PAGOC intervient pour offrir une assistance juridique et un accompagnement à la réinsertion aux profils les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes. Parallèlement, il mobilise des partenariats pour humaniser les conditions de vie en cellule et encourager le recours aux peines alternatives.

OBJECTIFS

- Contribuer à la consolidation d'une gouvernance carcérale et judiciaire sensible aux droits humains et à la protection des personnes en détention, notamment les détenus les plus vulnérables au Cameroun.
- Favoriser une approche participative et inclusive impliquant tous les acteurs concernés pour améliorer l'accès à la justice, les conditions de détention, la réinsertion socio-professionnelle des détenus et l'application effective des peines alternatives afin de réduire la surpopulation carcérale.

RÉALISATIONS EN 2025

- **85 avocats et acteurs de la chaîne pénale** renforcés sur la procédure d'Habeas Corpus et le respect des droits humains.
- Création d'un **observatoire national pluri-acteurs** sur les conditions de détention.
- Développement d'un **réseau des avocats engagés** dans les droits humains.
- Diffusion de **3 000 guide d'informations** aux détenus sur leurs droits.
- **Cartographie des 86 acteurs** impliqués dans la promotion et la protection des droits des personnes en détention au Cameroun.
- Démarrage du plaidoyer sur les **peines alternatives** à l'incarcération.

PARTENAIRES



Le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH)



Research Institute for Development (RIDEV)

SOURCES DE FINANCEMENT



BARREAU
DE PARIS
solidarité
Fondée de donation



SAMOS LEGAL CENTRE

CENTRE JURIDIQUE DE SAMOS

Durée du projet : Depuis Janvier 2019**Zones d'intervention :** Grèce, île de Samos

PRÉSENTATION DU PROJET

Située en mer Égée, à proximité immédiate des côtes turques, l'île de Samos constitue l'une des principales portes d'entrée pour les exilés en quête d'une protection internationale en Europe. Face à l'absence critique de conseils juridiques sur place, Avocats sans Frontières France a inauguré le Samos Legal Centre en janvier 2019, offrant depuis un accompagnement indispensable aux demandeurs d'asile soumis à une restriction géographique. Portée par une équipe d'avocats grecques et de volontaires internationaux ou issus de la communauté, l'organisation collabore étroitement avec les acteurs locaux. Ensemble, ils œuvrent pour sécuriser l'accès à la justice et veiller à ce que le droit fondamental de solliciter l'asile soit scrupuleusement respecté.

OBJECTIFS

- Contribuer à garantir le droit de demander l'asile et protéger les droits fondamentaux des demandeurs d'asile.

RÉALISATIONS EN 2025

- **399 préparations à l'entretien d'asile** ont été organisées pour soutenir les bénéficiaires dans leurs démarches.
- **436 demandeurs d'asile** ont été directement accompagnés par le projet, avec leurs dossiers enregistrés sur Kobo en 2025.
- **1251 personnes ou familles** ont contacté la hotline du projet pour obtenir des informations ou un soutien juridique.
- **337 participants** ont pris part à des workshops, comprenant 202 demandeurs d'asile et 135 volontaires externes.
- Au total, **1595 actions ont été réalisées**, incluant des consultations par téléphone, des préparations aux entretiens, des mémos soumis et des requêtes adressées aux autorités grecques.

PARTENAIRES



Samos Volunteers



I Have Rights

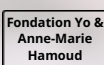


Human Rights Legal Project

SOURCES DE FINANCEMENT



Fonds
Inkermann
Sous l'égide de
la Fondation de
France



LIBRE

LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ DES AUTEURS DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE
AFIN DE RENFORCER L'ÉGALITÉ DE GENRE EN GUINÉE

Durée du projet : Mars 2024 - Février 2027

Zones d'intervention : Guinée (Conakry, Kankan, Mamou)

PRÉSENTATION DU PROJET

Engagée de longue date dans la défense des droits fondamentaux, la Guinée dispose d'un arsenal législatif qui proscriit les violences basées sur le genre (VBG) et garantit une prise en charge psychosociale et juridique aux victimes. Bien que l'État ait ratifié la CEDEF dès 1982, la précarité socio-économique actuelle exacerbe de graves atteintes aux droits des femmes et des filles, illustrées par la persistance des violences sexuelles, des mariages précoces et des mutilations génitales féminines (MGF).

Toutefois, les mécanismes de recours officiels demeurent largement sous-utilisés en raison d'un déficit d'information ou de la peur des représailles et du poids social de la stigmatisation. Cette situation est accentuée par la prédominance d'une justice informelle souvent préjudiciable aux femmes, ce qui aggrave leur marginalisation au sein de la société. C'est précisément dans ce cadre que le projet LIBRE intervient pour briser le cycle de l'impunité et impulser des transformations comportementales profondes en vue d'éradiquer définitivement ces violences.

OBJECTIFS

- Contribuer à la lutte contre les discriminations basées sur le genre et notamment contre les VBG en Guinée.
- Participer à la lutte contre l'impunité des auteurs de VBG en favorisant l'accès des victimes à la justice et impulser un changement de comportement des autorités et de la population

RÉALISATIONS EN 2025

- **En 2025, 2568** personnes ont bénéficié directement de nos interventions
- **13 victimes de violences basées sur le genre** ont bénéficié d'un avocat gratuit
- **229 professionnels du droit** ont été formés aux droits des femmes et des filles

PARTENAIRES



Le Centre Guinéen de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme (CPDH)



Le Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée (CJFLG)

SOURCE DE FINANCEMENT



KURDISTAN

Durée du projet : depuis 2020

Zones d'intervention : Kurdistan irakien et Kurdistan syrien

PRÉSENTATION DU PROJET

C'est en 2020, dans le sillage de la défaite de l'État islamique, qu'ASF France a initié ses interventions en lien avec le Kurdistan. Alors que des centaines de femmes et d'enfants de nationalité européenne demeurent détenus dans des camps aux conditions de vie inhumaines, l'organisation œuvre activement au rapatriement des ressortissants français retenus sous l'administration kurde. Cette action vise un double objectif essentiel : assurer une prise en charge adaptée aux enfants ainsi que la judiciarisation des femmes sur le territoire français.

OBJECTIFS

Contribuer au rapatriement des ressortissants français (enfants et femmes) détenus dans les camps sous administration kurde en vue :

- De la prise en charge des enfants.
- De la judiciarisation des femmes en France.

RÉALISATIONS EN 2025

- Missions de visite des français retenus dans les camps ont été menées

E-RIGHTS

ENHANCING DIGITAL RIGHTS IN NIGERIA



Durée du projet : Février 2023 - Janvier 2026

Zones d'intervention : Abuja, Lagos, Kano et Imo

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet e-RIGHTS s'est donné pour mission fondamentale de renforcer et de promouvoir les droits numériques au sein de la population nigériane. Pour ce faire, l'initiative s'appuie stratégiquement sur le potentiel d'innovation des nouvelles technologies, tout en s'attaquant de front aux défis et aux risques qu'elles peuvent engendrer dans l'espace public. Le déploiement de ce projet est pensé pour répondre avec précision aux attentes d'un large éventail d'acteurs de la société civile : des jeunes générations aux journalistes, en passant par les activistes, les blogueurs et les influenceurs. L'objectif ultime demeure de garantir à chaque citoyen, ainsi qu'aux défenseurs des droits humains, un accès à un internet qui soit non seulement libre, mais aussi résolument ouvert.

OBJECTIFS

- Renforcer les droits numériques au Nigeria pour une meilleure protection des défenseurs des droits de l'homme et de la population.
- Les défenseurs des droits de l'homme sont capables de reconnaître et de faire face aux menaces numériques auxquelles ils sont confrontés.
- Un environnement propice à la jouissance des droits numériques est établi au Nigeria.

RÉALISATIONS EN 2025

- **2 dossiers emblématiques** portés devant la cour de justice régionale de la CEDEAO.
- **10 dossiers d'assistance judiciaire** pour des victimes de violation des droits numériques pris en charge.
- **2 événements organisés** en marge de la 85e session de la CADHP.
- **18 parlementaires** impliqués dans la réforme des droits numériques.
- **40 juges et avocats formés** (22F / 18H).
- **54 journalistes formés** et protégés contre les poursuites-bâillons (SLAPP).
- 55 acteurs engagés dans des **espaces pluri-acteurs de concertation** (situation rooms)
- **Concours vidéo sur les violences basées sur le genre** : 44 vidéos, 17 895 vues, 10 lauréates.
- Campagnes médias : portée estimée à **58 millions de personnes**.

PARTENAIRES



Spaces for Change (S4C)



Centre for Information Technology and Development (CITAD)

SOURCES DE FINANCEMENT



PROJUST

PROMOTING ACCESS TO JUSTICE FOR PERSONS FACING THE DEATH PENALTY
AND ARBITRARY DETENTION IN NIGERIA

Durée du projet : Aout 2024 - Décembre 2025

Zones d'intervention : Lagos, Imo, Kano, Enugu et Ogun

PRÉSENTATION DU PROJET

Avec un effectif dépassant les 3 000 détenus en 2023, le Nigeria détient le triste record de la plus forte population de condamnés à mort en Afrique subsaharienne. Bien que l'arsenal juridique nigérian prévoie la peine capitale pour des crimes graves tels que le terrorisme, le meurtre ou le viol aggravé, et s'étende même à l'apostasie ou l'adultère dans certains États du Nord sous juridiction de la charia, une suspension de fait est observée depuis plus d'une décennie. En effet, un moratoire national gèle les exécutions, bien que sa pérennité soit régulièrement fragilisée par des remises en question politiques. Dans ce contexte de tension législative, ASF France poursuit son engagement historique, collaborant depuis plus de 15 ans avec les acteurs locaux pour obtenir l'abolition définitive de cette sentence.

OBJECTIF

- Offrir une assistance juridique gratuite aux détenus condamnés à mort, notamment ceux victimes de torture ou de détention arbitraire
- Continuer le plaidoyer pour la commutation des peines pour celles et ceux ayant passé plus de 10 ans dans les couloirs de la mort

RÉALISATIONS EN 2025

- **57 bénéficiaires** représentés dans **5 États**.
- **5 avocats** mobilisés.
- **2 lettres de grâce** adressées à **2 gouverneurs**.

SOURCES DE FINANCEMENT



Australian High Commission
Nigeria

PROJET GENRE ET PEINE DE MORT

Durée du projet : Juillet 2025 - Décembre 2025

Zones d'intervention : Abuja.

PRÉSENTATION DU PROJET

ASF France, en partenariat avec Mama Centre, a organisé un atelier stratégique de deux jours afin de renforcer les capacités des organisations engagées dans la défense des droits des femmes. Cet espace de travail a permis aux participantes de s'impliquer de manière critique dans le débat sur la peine de mort au Nigeria, en l'abordant sous l'angle du genre et des droits humains. L'objectif était également de soutenir leur contribution au plaidoyer national, en favorisant une mobilisation plus forte et plus structurée en faveur de l'abolition de la peine capitale.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les organisations de défense des droits des femmes à la discrimination fondée sur le genre dans l'application de la peine de mort.
- Améliorer la compréhension des tendances mondiales, régionales et nationales en matière de peine capitale.
- Remettre en question les mythes entourant la peine de mort comme moyen de dissuasion contre la criminalité, y compris le viol et la violence sexiste.
- Renforcer le rôle des organisations de défense des droits des femmes dans la promotion de la restriction et de l'abolition de la peine de mort.
- Encourager la collaboration et l'action collective entre les acteurs de la société civile.

RÉALISATIONS EN 2025

- **Participation de 28 défenseuses des droits humains** et représentantes d'organisations de la société civile nigériane spécialisées sur les question de justice, violences basées sur le genre et le plaidoyer pour l'accès aux droits.
- Développement d'une **stratégie de plaidoyer** pour défendre les femmes condamnées à mort au Nigéria.
- Elaboration d'un **plan action** effectif et opérationnel.

PARTENAIRES



SOURCES DE FINANCEMENT



FORMATIONS

Le service de formation de ASF France

Avocats Sans Frontières France, c'est aussi un organisme de formation professionnelle. Sa certification Qualiopi est un gage de qualité qui rend ses formations susceptibles d'être homologuées par le Conseil National des Barreaux (CNB) et d'être prises en charge par les Opérateurs de Compétences (OPCO) et/ou le Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF PL).



Les thématiques du catalogue en 2025



Formation sur commande

5 formations menées auprès des écoles d'avocats

Formations pour nos bénévoles

Suite de la formation sur les activités de capitalisation des outils et des méthodes de l'association



Les chiffres clés

100%

de nos formations juridiques homologuées par le CNB

91%

C'est le taux de satisfaction globale de nos formations

• ISO 9001 : UNE DÉMARCHE QUALITÉ AU SERVICE DE L'IMPACT

- En 2025, ASF France a franchi une étape majeure dans son engagement qualité en obtenant le renouvellement de sa certification ISO 9001 pour un nouveau cycle de 3 ans, délivré par AFNOR, avec la mise en place d'audits externes annuels.
- Cette certification atteste de la robustesse de notre Système de Management de la Qualité (SMQ) et de notre capacité à piloter nos activités avec rigueur, transparence et efficacité, au service de nos bénéficiaires et partenaires.
- **Une démarche structurée autour de l'amélioration continue. Le SMQ d'ASF France repose sur :**
 - une organisation par processus (pilotage, réalisation, support)
 - des indicateurs de performance suivis régulièrement
 - des audits internes et externes
 - une revue de direction annuelle
- **En 2025, la norme a permis de mettre en evidence:**
 - une gestion du management de la qualité maîtrisée
 - des fragilités de l'association lie au contexte externe (baisse des financements publics, situation financière sous tension...)
 - des axes d'amélioration identifiés autour de la communication, de la levee de fonds, de la stratégie opérationnelle, etc.)

AFNOR CERTIFICATION

LES TEMPS FORTS EN 2025

JANVIER 2025 : ASF FRANCE PARTAGE SON EXPERTISE

Louise Boulet et Savyuth Ky ont contribué au MOOC « Droits humains et développement durable » du Campus de l'Agence Française de Développement.

Gratuite et ouverte à tous, cette formation en ligne s'est tenue du 20 janvier au 14 mars.



FÉVRIER 2025 : ISO 9001 RENOUELÉE : LA QUALITÉ CONFIRMÉE



Fidèle à cette démarche de qualité et de responsabilité, ASF France a obtenu en février 2025 le renouvellement de sa certification ISO 9001 pour trois ans. Délivrée depuis 2022, cette reconnaissance peu courante dans le monde des ONG témoigne de notre volonté d'agir avec transparence et efficacité. Une manière concrète d'assurer à nos partenaires, bénéficiaires, adhérents et donateurs la qualité de notre action, au quotidien comme à l'international.



JUIN 2025 : ASF FRANCE AU WORLD JUSTICE FORUM

Du 24 au 26 juin à Varsovie, ASF France a participé au World Justice Forum, où il a été rappelé que l'État de droit a reculé dans 77 % des pays en dix ans. François Cantier et Mélanie Canovas y ont porté un message clair : défendre l'indépendance de la justice et permettre aux citoyens de s'appropriier la loi pour résister.

JUILLET 2025 : PASSAGE DANS “LE MONDE” POUR LE PROJET SAMOS

En juillet, Le Monde a souligné la situation préoccupante des centres d'enregistrement des demandeurs d'asile en Grèce. Depuis 2019, ASF France intervient via un Centre Juridique pour protéger les droits des demandeurs d'asile et leur fournir une assistance juridique.



**Droit d'asile : en Grèce, « on
est passé du modèle de
jungle à un modèle
carcéral »**

LES TEMPS FORTS EN 2025

OCTOBRE 2025 : L'AFRIQUE FACE AUX ENJEUX DES DROITS NUMÉRIQUES

Le 21 octobre 2025 à Banjul, en Gambie, nous avons participé au E-RIGHTS Side Event sur les droits numériques, en marge de la 85^e session de la CADHP. Marqué par les interventions du Dr Ismaila Ceesay et de la Commissaire Janet Ramatoulie Sallah-Njie, l'événement a permis à notre Directrice, Anne Lutun, de souligner l'importance de protéger les droits humains face aux enjeux du numérique et d'ouvrir un dialogue sur l'innovation, la sécurité et les libertés fondamentales en Afrique.



NOVEMBRE 2025 : CDAD HAUTE-GARONNE ET BARREAU DE TOULOUSE : SOUTIEN SOLIDAIRE À ASF FRANCE

Le 18 novembre 2025, le CDAD de Haute-Garonne et le Barreau de Toulouse ont remis à ASF France un chèque de 3132€, fruit des permanences solidaires organisées. Ce don illustre leur engagement pour la solidarité et l'accès au droit.

DÉCEMBRE 2025 : 39^e CONGRÈS DE LA CIB À LOMÉ : LA PROFESSION FACE AU NUMÉRIQUE

François Cantier a participé au 39^e Congrès de la Conférence Internationale des Barreaux à Lomé (3-5 décembre 2025), célébrant les 40 ans de la CIB. Sur le thème «De la robe au nuage», il a appelé à la mobilisation des avocats face aux menaces pesant sur la profession et présenté un projet pour appliquer la Convention de Luxembourg protégeant les avocats en danger.

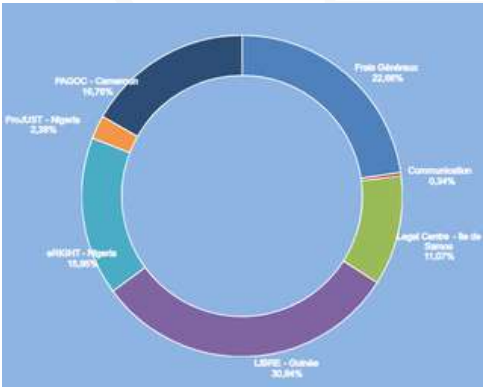


RAPPORT FINANCIER 2025

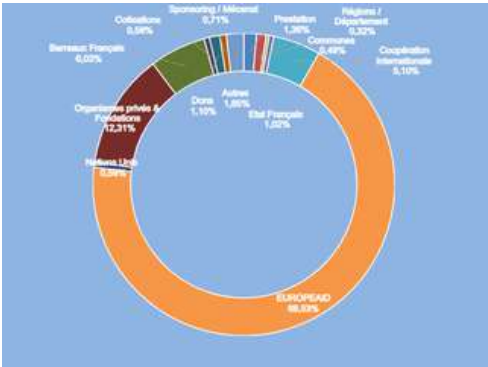
La structure de gouvernance d'Avocats Sans Frontières France repose sur deux piliers essentiels :

- **Indépendance** : L'organisation revendique une autonomie totale, tant dans sa doctrine d'intervention que dans les leviers opérationnels qu'elle déploie pour concrétiser ses missions.
- **Transparence financière** : ASF France garantit une visibilité complète sur ses activités et sa gestion comptable auprès de ses membres et de ses partenaires. Soumise à une rigueur de gestion absolue, l'association fait certifier ses comptes chaque année par un audit indépendant, dont les rapports sont publics. Cette exigence de redevabilité s'appuie également sur des mécanismes de contrôle interne, des évaluations régulières et des audits externes systématiques pour l'ensemble de ses projets.

RÉPARTITION DES CHARGES 2025



ORIGINES DES PRODUITS 2025



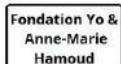
ILS NOUS SOUTIENNENT !

L'action d'ASF France repose sur la fidélité de ses partenaires. Nous tenons à saluer aussi bien nos alliés historiques, piliers de notre aventure, que les nouveaux visages qui nous ont rejoints. Au-delà d'un appui financier essentiel, c'est un engagement profond envers nos valeurs et notre vision qu'ils partagent à nos côtés.

BAILLEURS ET PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES PRIVÉS



ILS NOUS SOUTIENNENT !

BARREAUX, CABINETS, AVOCATS

Ordre des Avocats :

- Agen
- Ain
- Aix-en-Provence
- Albi
- Amiens
- Angers
- Annecy
- Belfort
- Besançon
- Béthune
- Béziers
- Bordeaux
- Bourges
- Brive
- Caen
- Carcassonne
- Chartres
- Clermont-Ferrand
- Colmar
- Coutances - Avranches
- Cusset - Vichy
- Dax
- Dijon
- Grenoble - IDH
- Hauts-de-Seine
- La Rochelle - Rochefort
- Laval
- Lot
- Marseille
- Meaux
- Metz
- Mont-de-Marsan
- Nantes
- Nice
- Orléans
- Pau
- Pyrénées-Orientales
- Rennes
- Saint-Brieuc
- Saintes
- Seine-Saint-Denis
- Strasbourg
- Tarn-et-Garonne
- Toulouse
- Tours
- Valenciennes
- Versailles



Fonds de dotation



RÉSEAUX



ENSEMBLE, DÉFENDONS LES DROITS HUMAINS

« Soutenir ASF France, c'est soutenir le combat pour les justes causes, celles où se joue la liberté et parfois la vie » **ROBERT BADINTER**

Soutien Citoyen

Vous pouvez faire un don en ligne ou par courrier (chèque ou virement).

Renvoyez le formulaire de dons à ASF France : 13 rue des Fleurs - 31000 Toulouse. Vous pouvez même opter pour un don mensuel !

Vous pouvez adhérer : en ligne ou par courrier.

Vous pouvez acheter nos produits solidaires, comme les cartes de vœux ou la robe treillis d'ASF France confectionnée par L'Artisan Costumier pour décorer votre cabinet d'avocat ou vos locaux.

Engagement Professionnel

Vous pouvez faire du mécénat ou mobiliser votre entreprise : organiser un événement caritatif avec vos collaborateurs, mettre en vente des produits en reversant un pourcentage, commander une formation sur mesure, souscrire à l'arrondi en caisse.

Vous pouvez faire un don ou une cotisation via votre cabinet, si vous êtes avocat.

Vous pouvez mobiliser votre Barreau, si vous êtes avocats, pour organiser des Permanences Solidaires en coordination avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD).

Philanthropie & Transmission

Vous pouvez faire un legs.

Vous pouvez choisir de transmettre par testament une partie ou l'intégralité de vos biens à ASF France. En tant qu'association reconnue d'utilité publique, nous sommes habilités à recevoir ces successions en étant entièrement exonérés des droits de mutation.

Vous pouvez faire toute autre libéralité (don manuel, donation, assurance-vie).

Ces gestes vous permettent d'agir concrètement dès aujourd'hui ou de préparer demain, tout en bénéficiant d'un cadre fiscal avantageux : ces libéralités sont intégralement reversées à l'association, sans aucun frais de succession ou de mutation.

Nous adressons nos plus sincères remerciements à nos donateurs, dont le soutien essentiel nous permet de poursuivre nos actions en faveur des droits humains en 2026 ! Pour continuer à mener nos actions et amplifier notre impact, voici comment vous pouvez nous soutenir.

BULLETIN DE DON

JE FAIS UN DON DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS À ASF FRANCE

Scannez le QR code ci-contre
pour une démarche en ligne



J'apporte un soutien ponctuel.

☐ 30 €

Soit 10 € après
réduction
fiscale

☐ 50 €

Soit 17 € après
réduction
fiscale

☐ 100 €

Soit 34 € après
réduction
fiscale

☐ Autre montant :€

Merci de joindre un chèque bancaire ou Postal à l'ordre d'Avocats Sans Frontières France France.

J'apporte un soutien régulier par prélèvement automatique.

À partir du (JJ/MM/AAAA), j'autorise Avocats Sans Frontières France à prélever
sur mon compte :

Chaque année : ☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ Autre montant :€

Chaque mois : ☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ Autre montant :€

Merci de compléter l'autorisation de prélèvement automatique, puis de la retourner à ASF France en y joignant un RIB

Nom du titulaire à débiter :

Nom et adresse de la Banque :

CODE BANQUE CODE GUICHET N° DU COMPTE CLE RIB

Prénom et Nom de la personne ou Nom de l'organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse mail :

Date : Signature :

Avocats Sans Frontières France

13 rue des Fleurs
31000 Toulouse - France
Tel. +33 (0)5 34 31 17 83

www.avocatssansfrontieres-france.org

Tenez-vous au courant de nos dernières nouvelles !



ASF FRANCE